

Les présentes conditions générales de reprise (les « Conditions Générales de Reprise ») régissent l'accès et l'utilisation du programme de rachat d'équipements mobiles proposé par Cordon Electronics en partenariat avec Orange Caraïbe. Ce programme vous permet de revendre vos anciens équipements mobiles (téléphones et tablettes). Veuillez lire attentivement les présentes Conditions Générales de Reprise avant de proposer au rachat votre équipement mobile.

1. Présentation du Programme de rachat

Ce programme de reprise vous permet de revendre vos anciens appareils mobiles aux prix et conditions indiquées ci-après (le "**Programme**").

Cordon Electronics, en partenariat avec Orange Caraïbe, rachète les anciens équipements mobiles afin de les recycler puis de les redistribuer, après remise en état, nettoyage, réparation, mise à jour logiciel, dans les règles de l'art et le respect des exigences et conformités constructeurs.

2. Accès au Programme

Le Programme n'est accessible qu'aux personnes physiques ou professionnelles non assujettis à la TVA domiciliées en Guadeloupe, Martinique, Guyane, St-Martin et St-Barthélemy.

Seules les personnes âgées de 18 ans au moins peuvent participer au Programme.

3. Modification des Conditions Générales de Reprise

Cordon Electronics se réserve le droit de modifier les Conditions Générales de reprise à tout moment.

4. Conditions relatives aux équipements mobiles

Vous certifiez être le propriétaire de l'équipement mobile soumis et avoir la capacité juridique d'effectuer cette vente. Vous ne pouvez soumettre plus de 5 appareils sur une période de 12 mois.

Avant de faire la reprise en magasin, veuillez supprimer toutes les informations et/ou données personnelles.

De plus, vous vous engagez à retirer tout support dissociable de votre produits (tels que notamment cartes mémoires, cartes SIM, kit piéton, câble USB...). Les éléments non retirés feront l'objet d'une destruction de la part de Cordon Electronics. De même les données personnelles laissées dans le produit ne pourront être réclamées, et seront effacés par Cordon Electronics.

Vous vous engagez également à désactiver tous les services, contrats et abonnements en cours et relatifs à votre équipement mobile. En aucun cas, Cordon Electronics ne pourra être tenu responsable des conséquences juridiques ou financières consécutives à cette omission.

Cordon Electronics vérifie systématiquement si les téléphones reçus ne sont pas bloqués à cause d'une déclaration de vol ou perte. Si c'est le cas, Cordon avertira les autorités compétentes dans les conditions légales en vigueur.

5. Etat de l'équipement

En proposant votre équipement au rachat, et pour déterminer son état, vous devrez répondre aux questions suivantes :

Pour les téléphones :

- 1 – Le mobile est-il fonctionnel ?

Le téléphone s'allume, fonctionne et vous pouvez naviguer dans les menus

- 2 – Le mobile est-il complet ?

La batterie, le cache batterie et le stylet (si le modèle en était doté à l'achat) sont présents

- 3 – L'écran et la coque sont-ils intacts ?

L'écran doit s'allumer entièrement et l'affichage est sans défaut. La vitre et la coque ne comportent pas des dommages physiques : fissures, chocs ou casse...

Les signes d'usure générale sont acceptés : rayures, peinture écaillée...

Le mobile n'a pas des traces d'oxydation.

Remarque : Les mobiles sont repris sans le chargeur et autres accessoires, excepté les stylets pour les modèles qui en sont équipés à l'achat du produit.

Pour les tablettes :

- 1 – La tablette s'allume ?

Le téléphone s'allume, fonctionne et vous pouvez naviguer dans les menus

- 2 – La tablette est-elle complète ?

La batterie, le cache batterie et le stylet (si le modèle en était doté à l'achat) sont présents

- 3 – L'écran et la coque sont-ils intacts ?

L'écran doit s'allumer entièrement et l'affichage est sans défaut. La vitre et la coque ne comportent pas des dommages physiques : fissures, chocs ou casse... Les signes d'usure générale sont acceptés : rayures, peinture écaillée ... La tablette n'a pas de traces d'oxydation

Remarque : Le chargeur de la tablette doit être repris et fait partie du produit. Celui-ci pouvant être spécifique.

Le chargeur manquant vous expose à une décote de l'argus annoncé

6. Prix de l'équipement mobile

Le barème des prix de rachat des équipements mobiles est susceptible d'être modifié à tout moment.

Les équipements mobiles qui ne sont pas référencés sur notre site sont repris sans contrepartie financière. Pour ce qui concerne les appareils sans valeur financière, vous avez la possibilité de les déposer dans un point de collecte citoyenne.

En cas de non valorisation d'un appareil récent, vous pouvez faire la demande de son intégration au catalogue via la fiche contact du site.

Les prix varient en fonction de l'état du téléphone ou de la tablette.

7. Transfert de propriété

Cordon Electronics devient propriétaire de votre équipement dès que vous validez en boutique la signature du contrat de transfert de propriété fait avec le conseiller.

8. Bon d'achat

Le bon d'achat indiquant le montant de la reprise n'est ni échangeable, ni remboursable. Il devra être utilisé immédiatement et impérativement dans la boutique émettrice au moment de la reprise.

9. Confidentialité et Données personnelles

A des fins de protection de votre vie privée, vous vous engagez à effacer tous vos contacts, calendrier, photos, messages, appels, historique, courriers électroniques, vidéos, historique de recherche sur internet, et toutes autres données personnelles, confidentielles ou sensibles que contiendrait votre équipement mobile.

En toutes hypothèses, Cordon Electronics n'utilise aucune information ou donnée personnelles que contiendrait votre équipement mobile, ceux-ci étant systématiquement effacés.

Cordon Electronics traite un minimum d'informations vous concernant, et ne l'utilise qu'à des fins de traitement pour le Programme ou encore de déclaration de votre identité dans son livre de police.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur vos données personnelles, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à l'adresse suivante orange.caraibe@recyclez-moi.fr

10. Droit applicable et juridiction compétente

Les Conditions Générales de Reprise sont régies conformément aux lois de l'Etat français.

Dans l'éventualité d'un litige en rapport avec le Programme, les juridictions françaises seront seules compétentes.

11. Non Renonciation

L'absence d'exercice de l'un ou l'autre des droits ou clauses découlant de ces Conditions Générales de Reprise ne pourra être considérée comme une renonciation à ces mêmes droits et clauses.

12. Accord intégral

Ces Conditions Générales de Reprise constituent avec le contrat de transfert de propriété l'intégralité de l'accord entre Cordon Electronics et vous quant au Programme.

13. Contact – Demande d'informations

Le Programme est fourni par la Société Cordon Electronics, société située au 1 Boulevard du Petit Paris – ZA Les Alleux – Taden, 22107 DINAN Cedex

Pour toutes questions relatives au Programme ou aux présentes Conditions Générales de Reprise, vous pouvez contacter Cordon Electronics à l'adresse email : orange.caraibe@recyclez-moi.fr ou par courrier postal (Cordon Electronics, 1 Boulevard du Petit Paris – ZA Les Alleux – Taden, 22107 DINAN Cedex).